

- Registre des Victimes Corporelles d'Accidents de la Circulation Routière dans le département du Rhône (registre qualifié 2010-2013)

Responsable(s) : LAUMON Bernard, Unité Mixte de Recherche Épidémiologique et de Surveillance Transport Travail Environnement (UMRESTTE)

Date de modification : 18/05/2011 | Version : 1 | ID : 240

Général

Identification

Nom détaillé	Registre des Victimes Corporelles d'Accidents de la Circulation Routière dans le département du Rhône (registre qualifié 2010-2013)
Numéro d'enregistrement (ID-RCB ou EUDRACT, CNIL, CPP, etc.)	999211

Thématiques générales

Domaine médical	Déficiences et handicaps Médecine physique et de réadaptation Traumatologie
Pathologie, précisions	Nature et gravité des blessures
Mots-clés	Accidents de la route, blessures, lésion, gravité, blessé grave, polytraumatisme

Responsable(s) scientifique(s)

Nom du responsable	LAUMON
Prénom	Bernard
Adresse	25 avenue François Mitterrand - Case n° 24 - 69675 Bron Cedex
Téléphone	04 72 14 25 10
Email	bernard.laumon@ifsttar.fr
Laboratoire	Unité Mixte de Recherche Épidémiologique et de Surveillance Transport Travail Environnement (UMRESTTE)
Organisme	IFSTTAR

Collaborations

Financements

Financements Publique

Précisions Institut de veille sanitaire - InVS Institut national de la santé et de la recherche médicale - Inserm Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux - IFSTTAR Direction de la sécurité et de la circulation routière - DSCR

Gouvernance de la base de données

Organisation(s) responsable(s) ou promoteur IFSTTAR (Institut français des sciences et technologies, des transports, de l'aménagement et des réseaux)

Statut de l'organisation Secteur Public

Contact(s) supplémentaire(s)

Caractéristiques

Type de base de données

Type de base de données Registres de morbidité

Origine du recrutement des participants Via une base administrative ou un registre

Le recrutement dans la base de données s'effectue dans le cadre d'une étude interventionnelle Non

Informations complémentaires concernant la constitution de l'échantillon Sélection des sujets présentant les critères d'inclusion requis.
Plusieurs sources sont utilisées :
Services hospitaliers publics
Cliniques ou hôpitaux privés
Autres sources : Départements d'information médicale, Services locaux informatiques, Services départementaux d'incendie et de secours, Funérarium, Services des admissions, Courrier aux victimes et aux familles, Procès verbaux Police et Gendarmerie, Journaux régionaux.

Objectif de la base de données

Objectif principal Objectifs de santé publique
- Disposer d'un outil de surveillance de la morbidité

routière en France et de ses évolutions selon les grandes composantes de cette morbidité (catégories d'usagers, âge, sexe, etc.),

- Disposer d'un outil d'évaluation des mesures de prévention par la connaissance de leur impact sur la distribution des tableaux lésionnels, et en particulier des plus graves d'entre eux (qu'il s'agisse de pronostic vital ou de pronostic séquellaire),
- Disposer d'un outil d'évaluation des modalités de prise en charge médicale des victimes de l'insécurité routière (réseau, parcours de soin et organisation du suivi),
- Contribuer à l'évaluation de la qualité ? épidémiologique? (exhaustivité et représentativité) des autres systèmes d'information de référence, notamment en termes de mortalité (ONISR, Inserm-CépiDc),
- Faire reconnaître l'insécurité routière comme un enjeu de santé publique (notamment en termes de handicap).

Objectifs de recherche

- Améliorer la définition et la connaissance des groupes les plus à risque, aussi bien en termes de catégories d'usagers (piétons, cyclistes, usagers de deux-roues motorisés) que d'âge (enfants, personnes âgées), de sexe (hommes),
- Améliorer la définition et la connaissance du blessé grave, notamment en termes de pronostic séquellaire et de devenir,
- Améliorer la connaissance des causes (lésionnelles) de la morbidité et de la mortalité routière, et des mécanismes lésionnels associés,
- Disposer d'une population de référence permettant de coordonner un ensemble de projets de recherches complémentaires, ainsi que de répondre à la demande institutionnelle, économique (constructeurs, assurances) ou sociétale (associations de prévention),
- Constituer une référence française (tant en termes de données que d'approches méthodologiques) dans une perspective de collaborations européennes et/ou internationales en matière de recherche en insécurité routière.

Critères d'inclusion

Les cas enregistrés sont les victimes d'un accident corporel de la circulation routière survenant dans le département du Rhône. La définition d'un accident corporel est donnée par l'Observatoire national interministériel de sécurité routière (ONISR). Il

provoque au moins une victime, survient sur une voie ouverte à la circulation publique, implique au moins un véhicule (motorisé ou non). Par victime, l'ONISR entend, toute personne impliquée qui n'est pas indemne, c'est-à-dire que son état nécessite au moins un soin médical (ou pour le moins une consultation médicale).

Type de population

Age

- Nouveau-nés (naissance à 28j)
- Nourrissons (28j à 2 ans)
- Petite enfance (2 à 5 ans)
- Enfance (6 à 13 ans)
- Adolescence (13 à 18 ans)
- Adulte (19 à 24 ans)
- Adulte (25 à 44 ans)
- Adulte (45 à 64 ans)
- Personnes âgées (65 à 79 ans)
- Grand âge (80 ans et plus)

Population concernée Sujets malades

Sexe

- Masculin
- Féminin

Champ géographique Départemental

Régions concernées par la base de données Auvergne Rhône-Alpes

Détail du champ géographique Rhône

Collecte

Dates

Année du premier recueil 1995

Taille de la base de données

Taille de la base de données (en nombre d'individus) > ou égal à 20 000 individus

Détail du nombre d'individus 1995-2006 : 116945 cas 2007 : 8434 cas 2008 : 7730 2009 : 8342

Données

Activité de la base Collecte des données active

Type de données recueillies

- Données cliniques
- Données déclaratives

Données administratives

Données cliniques, précisions

Dossier clinique
Examen médical

Données déclaratives,
précisions

Face à face

Données administratives,
précisions

Données personnelles inhérentes à la victime

Existence d'une bibliothèque

Non

Paramètres de santé étudiés

Événements de santé/morbidité
Événements de santé/mortalité

Modalités

Mode de recueil des données

actif ou passif

Nomenclatures employées

AIS (Abbreviated Injury Scale) et IIS (Injury Impairment Score)

Suivi des participants

Oui

Détail du suivi

Le suivi des blessés se fait de façon systématique dans les différentes structures sanitaires, depuis la prise en charge initiale jusqu'au retour à domicile (ou au décès). Ce suivi a conduit à inclure des services de soins qui ne relèvent pas directement de la traumatologie, et ce afin d'affiner le bilan lésionnel. Une cohorte (Esparr) a été constituée afin de suivre un échantillon représentatif de blessés à plus long terme (5 ans actuellement).

Appariement avec des sources administratives

Non

Valorisation et accès

Valorisation et accès

Lien vers le document

[Travaux registre des Victimes Corporelles d'Accidents de la Circulation Routiere dans le departement du Rhone 2011.rtf](#)

Lien vers le document

<http://www.balises-rhone-alpes.org/>

Lien vers le document

<http://esparr.inrets.fr/>

Lien vers le document

<http://epidemio-france.fr/catalog/sheet/detail.jsp?id>

Lien vers le document	http://www2.securiteroutiere.gouv.fr/ressources/bilan/2009/sources/index.htm
-----------------------	---

Accès

Charte d'accès aux données (convention de mise à disposition, format de données et délais de mise à disposition)

Nombreuses collaborations.
Application informatique d'interrogation simplifiée en cours d'élaboration.
Données agrégées disponibles sur le site Balises de l'ORS Rhône-Alpes.
Résultats annuels publiés dans le rapport annuel de l'ONISR (La sécurité routière en France. Bilan de l'année xxxx).

Accès aux données agrégées

Accès libre

Accès aux données individuelles

Accès restreint sur projet spécifique